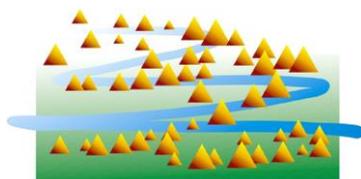


2016



SYNDICAT MIXTE
pour l'entretien des cours d'eau
BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER

Le présent document constitue
l'annexe jointe à la délibération
N° ~~2017CS0302~~ adoptée
en séance du ...7 JUILLET 2017.
Certifié exact,

LE PRÉSIDENT
FABIEN BONNET



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Photo en page de garde

Crue printanière sur l'Andlau restaurée à Niedernai - Bolsenheim, Juin 2016

Le mot du Président



Mesdames et Messieurs, chers collègues et membres du Comité Syndical,

Depuis la promulgation de la loi MATPAM en janvier 2014 introduisant la mise en œuvre de la GEMAPI, le syndicat a significativement évolué non seulement dans ses interventions sur le terrain, mais également dans sa manière de penser et de se projeter dans l'avenir, en s'inscrivant dans cette nouvelle organisation qui façonne petit à petit nos territoires.

Dans cette perspective de développement de nos missions, j'ai le grand plaisir de vous rendre compte de nos activités pour 2016.

On pourrait me reprocher d'être un peu trop synthétique dans ce rapport de présentation, mais je sais aussi que les collègues élus n'ont guère le temps de lire les nombreux rapports qui défilent à un rythme effréné. Aussi j'ai fait le choix de réduire au maximum son contenu et de produire un rapport très illustré, tout en vous donnant toutes les informations clés vous permettant de connaître la situation du syndicat, car notre maître-mot est la rationalisation en toute transparence.

Depuis plus de 16 ans à présent, le syndicat exerce sans doute trop discrètement, une partie des missions composant la compétence GEMAPI. En effet, nous assurons l'entretien régulier des cours d'eau et autres ouvrages hydrauliques. Le personnel technique et administratif n'est pas un simple exécutant de tâches de moindre qualification. Mes collaborateurs et moi-même nous faisons un point d'honneur à apporter une assistance technique aux maîtres d'ouvrage, Communes et EPCI menant des opérations de restauration des cours d'eau.

Notre action sur le terrain, tant pour l'entretien des formations boisées que l'entretien et la gestion d'ouvrages hydrauliques, est un élément essentiel et indéniable à la prévention des inondations. Bien que la GEMAPI ait différencié un certain nombre de missions en les regroupant en 4 catégories d'interventions, elles sont inéluctablement liées entre-elles et s'impactent mutuellement, nous le constatons tous les jours. L'entretien des digues par exemple, qui fait partie du 3^{ème} item de la GEMAPI, contribue à la protection contre les inondations, mais la gestion des embâcles spécifiée dans le 2^{ème} item, y contribue tout autant.

Chers collègues, on pourrait développer de nombreux exemples qui me confortent dans ma vision d'une indivisibilité des missions de la GEMAPI sur le plan opérationnel. Sur un plan plus politique, dissocier les missions de la GEMAPI condamne la solidarité amont-aval et déstructure la cohérence des actions menées sur le bassin. Je prônerai donc notre volonté de traiter l'ensemble des points dévolus par la loi, ceci dans le seul but de préserver cette solidarité amont-aval incontournable pour la bonne cohésion du bassin. Je compte sur chaque membre pour conforter notre syndicat dans son action d'intérêt général.

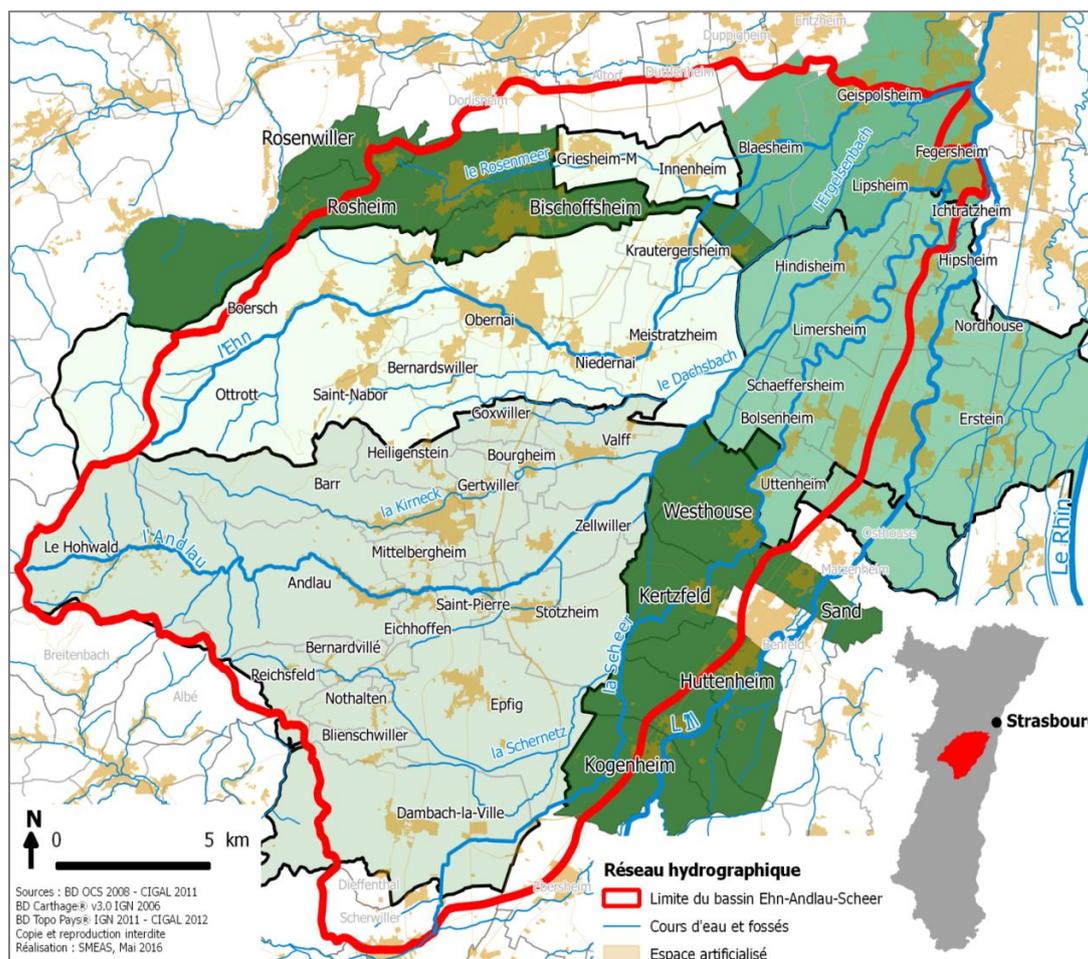
Fabien BONNET,
Président

PRÉSENTATION DU SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DU BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER	2
LE PERIMETRE ET LES MEMBRES DU SYNDICAT	2
LES COMPETENCES DU SYNDICAT	3
LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE L'EHN-ANDLAU	3
LES ACTIVITÉS DU COMITÉ SYNDICAL	4
L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU SYNDICAT	4
LA GESTION ADMINISTRATIVE	4
LA REGIE TECHNIQUE	5
LES INFORMATIONS FINANCIÈRES	5
VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES REELLES EN 2016	6
UTILISATION DES CREDITS DU SYNDICAT MIXTE SUR SON PERIMETRE	6
LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2016	7
L'ANIMATION DE RIVIERE	7
LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENTRETIEN REGULIER DES COURS D'EAU	8
L'ANNÉE 2016 EN PHOTOS	13
REVUE DE PRESSE 2016	15

PRÉSENTATION DU SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DU BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER

Le périmètre et les membres du syndicat

Les membres du syndicat sont deux Communautés de Communes, Strasbourg Eurométropole, un SIVOM et neuf Communes. Au total, 52 Communes sont identifiées dans le périmètre du syndicat, pour plus de 100 000 habitants.



Le SIVOM du Bassin de l'Ehn

Communes identifiées dans le bassin versant : Bernardswiller, Boersch, Griesheim-près-Molsheim, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai, Ottrott, Saint-Nabor.

La Communauté de Communes du Pays de Barr

Communes identifiées dans le bassin versant : Andlau, Barr, Bernardvillé, Blienschwiller, Bourgheim, Dambach-la-ville, Eichhoffen, Epfig, Gertwiller, Goxwiller, Heiligenstein, Le Hohwald, Itterswiller, Mittelbergheim, Nothalten, Reichsfeld, Saint-Pierre, Stotzheim, Valff, Zellwiller.

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Communes identifiées dans le bassin versant : Bolsenheim, Erstein, Hindisheim, Hipsheim, Ichtratzheim, Limersheim, Nordhouse, Schaeffersheim, Uttenheim.

Eurométropole de Strasbourg

Communes identifiées dans le bassin versant : Blaesheim, Fegersheim, Geispolsheim, Lipsheim.

Les Communes adhérant directement au Syndicat Mixte

Bischoffsheim, Huttenheim, Kertzfeld, Kogenheim, Rosheim, Rosenwiller, Sand, Sermersheim, Westhouse.

Les compétences du syndicat

Créé par arrêté préfectoral du 26 mars 2001, le Syndicat Mixte est un établissement public avec pour compétence l'entretien régulier des cours d'eau, les études et les acquisitions foncières nécessaires à l'exercice de ses missions. Son fondement s'est appuyé sur l'existence antérieure d'un syndicat fluvial qui avait en charge les travaux hydrauliques depuis 1891.

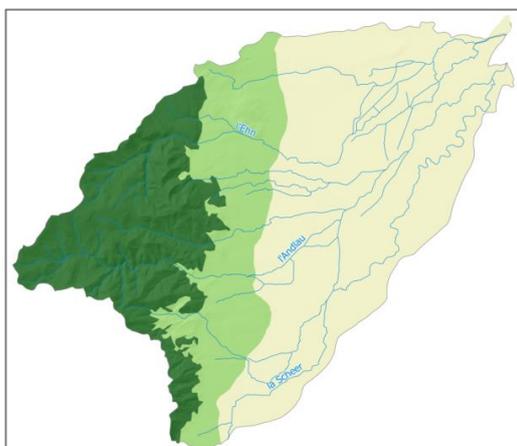
Gestionnaire de l'entretien régulier des cours d'eau, le Syndicat Mixte est l'interlocuteur privilégié des élus, propriétaires riverains et agents communaux pour les questions relatives à la gestion de la végétation de rive et à l'évolution de l'état des cours d'eau.

Il collabore de manière étroite avec ses membres, qui conduisent les programmes d'investissement en matière de restauration de cours d'eau, compétence qui est restée de leur ressort et leur délivre une assistance technique.

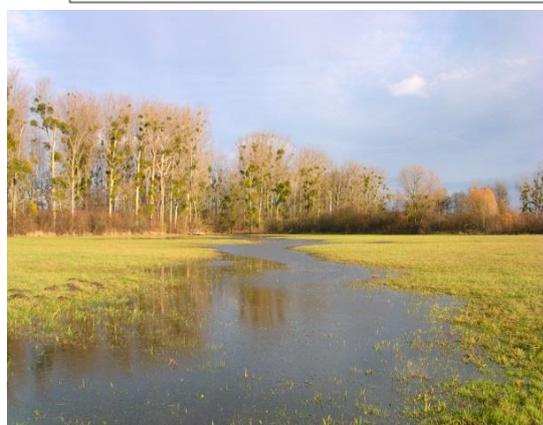
Le bassin hydrographique de l'Ehn-Andlau

Le bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer forme une unité hydrographique drainant près de 440 km², partagée entre un secteur vosgien, une zone de collines sous-vosgiennes et un secteur de plaine.

-  Le secteur vosgien représente 20 % de la surface du bassin. Les parties amont de l'Andlau, de l'Ehn et de la Kirneck sont en bon état écologique.
-  La zone de collines sous-vosgiennes est le domaine de prédilection du vignoble. Elle représente 15 % de la surface du bassin.
-  Le secteur de plaine représente 65 % de la surface du bassin. Dans ce secteur, les cours de l'Ehn, de l'Andlau mais aussi de la Kirneck et du Rosenmeer, sont partiellement canalisés. Seules l'Ergelsenbach et la Scheer conservent un tracé avec des méandres, bien que plusieurs d'entre eux ont disparu lors des remembrements des terres agricoles.



Andlau amont



Un fossé dans le Bruch de l'Andlau



L'Ehn à Krautergersheim

LES ACTIVITÉS DU COMITÉ SYNDICAL

Le Comité Syndical est une assemblée de 20 délégués assurant la représentation des Communes et groupements de Communes membres. Il règle par ses délibérations les affaires du Syndicat Mixte.

En 2016, il s'est réuni trois fois et a pris 15 délibérations, avec un taux de présence des élus de 63 %. Le tableau suivant récapitule les ordres du jour des séances du Comité Syndical en 2016.

RÉUNIONS	DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES
24 février 2016	<ul style="list-style-type: none">✓ Compte de Gestion de l'exercice 2015✓ Compte Administratif de l'exercice 2015✓ Affectation du résultat de l'exercice 2015✓ Budget Primitif – Exercice 2016
22 juin 2016	<ul style="list-style-type: none">✓ Approbation Rapport d'activité 2015✓ Signature de la convention de cession du droit de pêche avec la Fédération du Bas-Rhin pour la Pêche et la protection du milieu aquatique✓ Approbation du Plan Pluriannuel d'Entretien des cours d'eau (PPE 2016-2020) et demande de déclaration d'intérêt général✓ Révision du document unique d'évaluation des risques professionnels✓ Acquisition foncière d'un tronçon de rive de l'Andlau à Hindisheim en vue de la création de frayères✓ Procédure d'expropriation à engager pour l'acquisition d'une parcelle à Hindisheim✓ Déclaration manifestant l'intérêt pour la création du Syndicat Mixte du Bassin de l'Ill ayant vocation à devenir l'EPTB de l'Ill
7 décembre 2016, reportée au 4 janvier 2017	<ul style="list-style-type: none">✓ Débat d'orientations budgétaires 2017✓ Programme de travaux d'entretien des cours d'eau – 2017✓ Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet✓ Conventions de mise à disposition du service pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage par le Syndicat Mixte auprès de ses membres

Les réunions du Comité Syndical sont régulièrement préparées en séance du Bureau qui s'est réuni trois fois en 2016 (le 25/01/2016, le 18/05/2016 et le 02/11/2016).

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU SYNDICAT

La gestion administrative

Le service administratif est assuré par le personnel du SIVOM du Bassin de l'Ehn, mis à disposition dans le cadre d'une convention de mutualisation des moyens conclue entre les deux collectivités.

Fonction	Catégorie / grade	Équivalent de temps plein
Directrice	Catégorie A / Ingénieur Principal	0,40 ETP
Comptable	Catégorie B / Rédacteur	0,25 ETP
Assistante de direction	Catégorie C / Adj. Administratif	0,40 ETP

Ce mode de fonctionnement permet de mobiliser des ressources humaines compétentes et adaptées aux besoins du syndicat.

La régie technique

L'équipe est actuellement composée de 3 agents. Elle assure l'organisation, le suivi et la mise en œuvre du programme de travaux et des missions d'animation rivière. Le service dispose de moyens matériels propres :

- D'un atelier situé à Krautergersheim,
- D'un véhicule de service Ford Ranger 4 x 4 équipé d'un treuil,
- D'une remorque et d'un broyeur,
- D'un véhicule de service Kangoo,
- De 3 postes informatiques et d'un GPS de terrain,
- De matériels pour l'entretien des espaces naturels, tels des tronçonneuses, des débroussailleuses et des outils divers.



LES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le budget primitif pour l'exercice 2016 a été voté à hauteur de **713 391,76 euros**.

Cependant, l'examen du compte administratif permet de mieux prendre la mesure de la gestion financière du syndicat. Les résultats comptables arrêtés pour l'exercice 2016 font état de dépenses à hauteur de **361 259,69 €**.

	Résultat de clôture 2015	DÉPENSES 2016	RECETTES 2016	Résultat de clôture 2016
En section de fonctionnement				
Opérations réelles		341 018,01 €	318 599,80 €	
Opérations d'ordre		15 081,18 €	345,02 €	
	329 760,42 €	356 099,19 €	318 944,82 €	292 606,05 €
En section d'investissement				
Opérations réelles		4 815,48€	646,78 €	
Opérations d'ordre		345,02 €	15 081,18 €	
	57 301,34 €	5 160,50 €	15 727,96 €	67 868,80 €
TOTAL	387 061,76 €	361 259,69 €	334 672,78 €	360 474,85 €

Les ressources du syndicat proviennent des contributions budgétaires de ses membres et de subventions versées par l'Agence de l'eau.

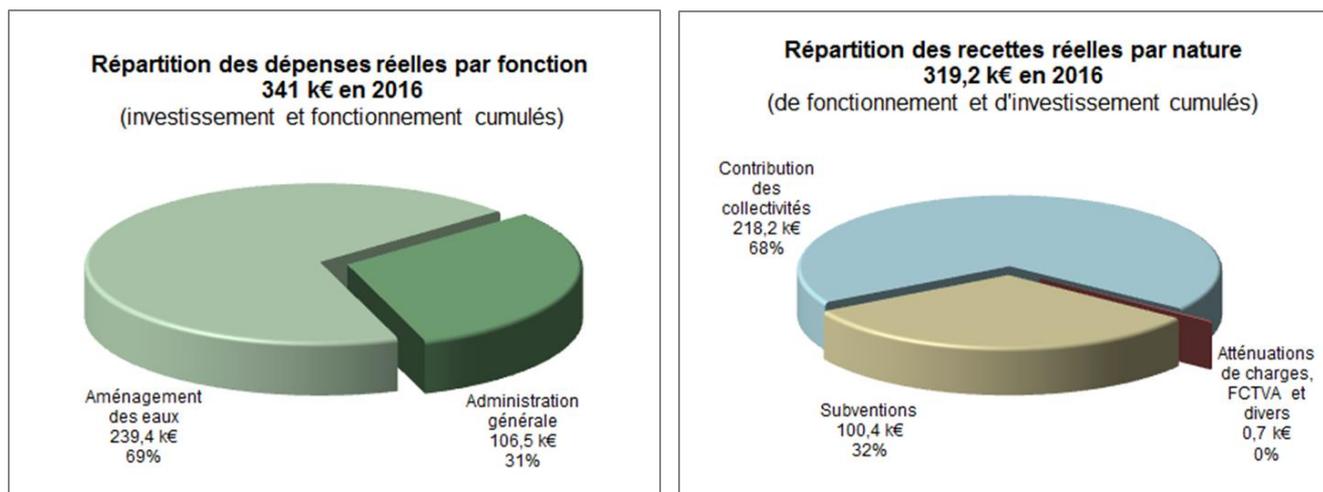
Le Comité Syndical fixe le montant de la contribution globale attendue au moment du vote du budget. La répartition de cette contribution globale entre les membres est calculée à partir d'une clé de répartition basée sur les paramètres suivants :

- 50 % de linéaire de cours d'eau sur le territoire de la collectivité
- 25 % de la superficie communale dans le bassin versant
- 25 % de la population communale totale

Une règle de plafonnement vient cependant ajuster les résultats obtenus par application de cette clé qui pénalise les membres présentant un important linéaire de cours d'eau. Ainsi, les montants dus par les membres sont plafonnés à 3 € / habitant. Deux Communes bénéficient de ce dispositif dérogatoire.

Depuis sa création en 2001, la contribution des membres au syndicat a peu évolué. Rapporté au nombre d'habitants, le montant moyen des contributions s'élève à 2,15 € / habitant.

Ventilation des dépenses et des recettes réelles en 2016



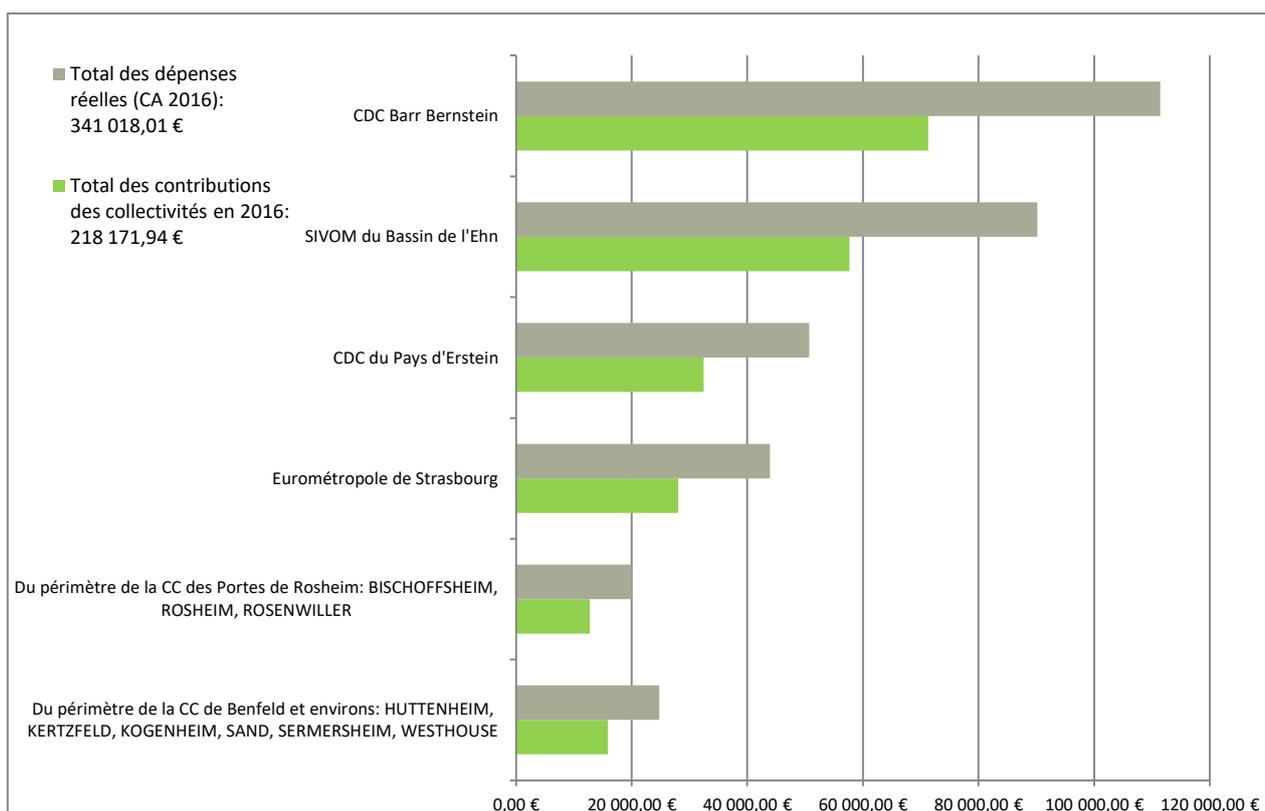
Le graphe de gauche illustre la prépondérance des crédits directement affectés aux interventions sur les cours d'eau.

Le graphe de droite rappelle que les subventions de l'Agence de l'eau représentent une part importante des recettes globales du syndicat. Elles sont versées au titre de la mise en œuvre, d'une part, du plan pluriannuel d'entretien des cours d'eau et, d'autre part, des actions d'animation de rivière.

Utilisation des crédits du Syndicat Mixte sur son périmètre

Les dépenses de fonctionnement à caractère général et la mise en œuvre du plan pluriannuel d'entretien régulier des cours d'eau sont affectées aux différents territoires composant son périmètre, selon une clé de répartition tenant compte de la population au dernier recensement.

Dans le graphe suivant, **les dépenses sont mises en perspective avec les contributions des collectivités**, étant précisé que l'action du Syndicat Mixte bénéficie de subventions qui viennent équilibrer les comptes.



LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2016

L'animation de rivière

Le Syndicat Mixte organise l'animation et la sensibilisation à la gestion durable des cours d'eau. Il assure également la coordination des études et travaux de restauration de cours d'eau entre les différents acteurs de l'eau sur le territoire.

L'animation de rivière a pour objectif d'intervenir auprès des usagers, propriétaires riverains, agents communaux et élus municipaux pour accompagner les actions qui concourent au retour du bon état des cours d'eau.

Avec la mise en œuvre des travaux d'entretien régulier des cours d'eau et de leurs formations boisées, le Syndicat Mixte est tout naturellement identifié comme ressource référente pour les opérations d'aménagement impactant les cours d'eau, leur état ou leur champ d'inondation.

En 2016, le redéploiement des moyens du syndicat a été mise en œuvre afin de valoriser la connaissance du terrain acquise par les agents techniques, en leur confiant des missions d'organisation et de coordination des travaux en cours d'eau.

Deux collectivités membres ont engagé un programme pluriannuel de restauration et de mise en valeur des cours d'eau du bassin :

La **CC du Pays d'Erstein** a engagé une tranche de travaux de diversification sur la Scheer avec la pose d'une centaine d'épis et des dizaines de banquettes végétalisées, l'aménagement de quatre frayères et enfin la plantation de 1 000 arbres et arbustes.

La **CC Barr-Bernstein** a achevé la mise en place de banquettes végétalisées et de blocs de diversification dans le Muehlbach à Stotzheim.

Des conventions ont ainsi été établies afin de formaliser l'assistance technique déployée par le Syndicat Mixte au bénéfice des collectivités membres pour l'engagement des opérations, le suivi de chantiers et l'information des riverains.



Création d'une frayère annexe à la Scheer à Hipsheim



Découverte des insectes indicateurs de qualité de la rivière par les élèves

Dans le cadre des suivis de chantier, l'équipe technique élabore des suivis photographiques de l'avancement des travaux, qui sont diffusés aux Communes et EPCI concernés.

Par ailleurs, un programme d'animation à l'attention des jeunes et du grand public est conduit en partenariat avec les collectivités membres, leurs écoles et les offices de tourisme.

Plusieurs sorties guidées sont organisées chaque année sur les rivières emblématiques du bassin.

L'animation de rivière en quelques chiffres

- 7 animations « au fil de l'eau » : des sorties organisées avec l'office de tourisme d'Obernai sur l'Ehn et des interventions dans les établissements scolaires
- 3 publications d'encarts d'information dans les bulletins communaux et actualités sur site web du syndicat (www.smeas.fr)
- 25 rendez-vous avec des propriétaires riverains et suivi des 5 chantiers de restauration.

La mise en œuvre de l'entretien régulier des cours d'eau

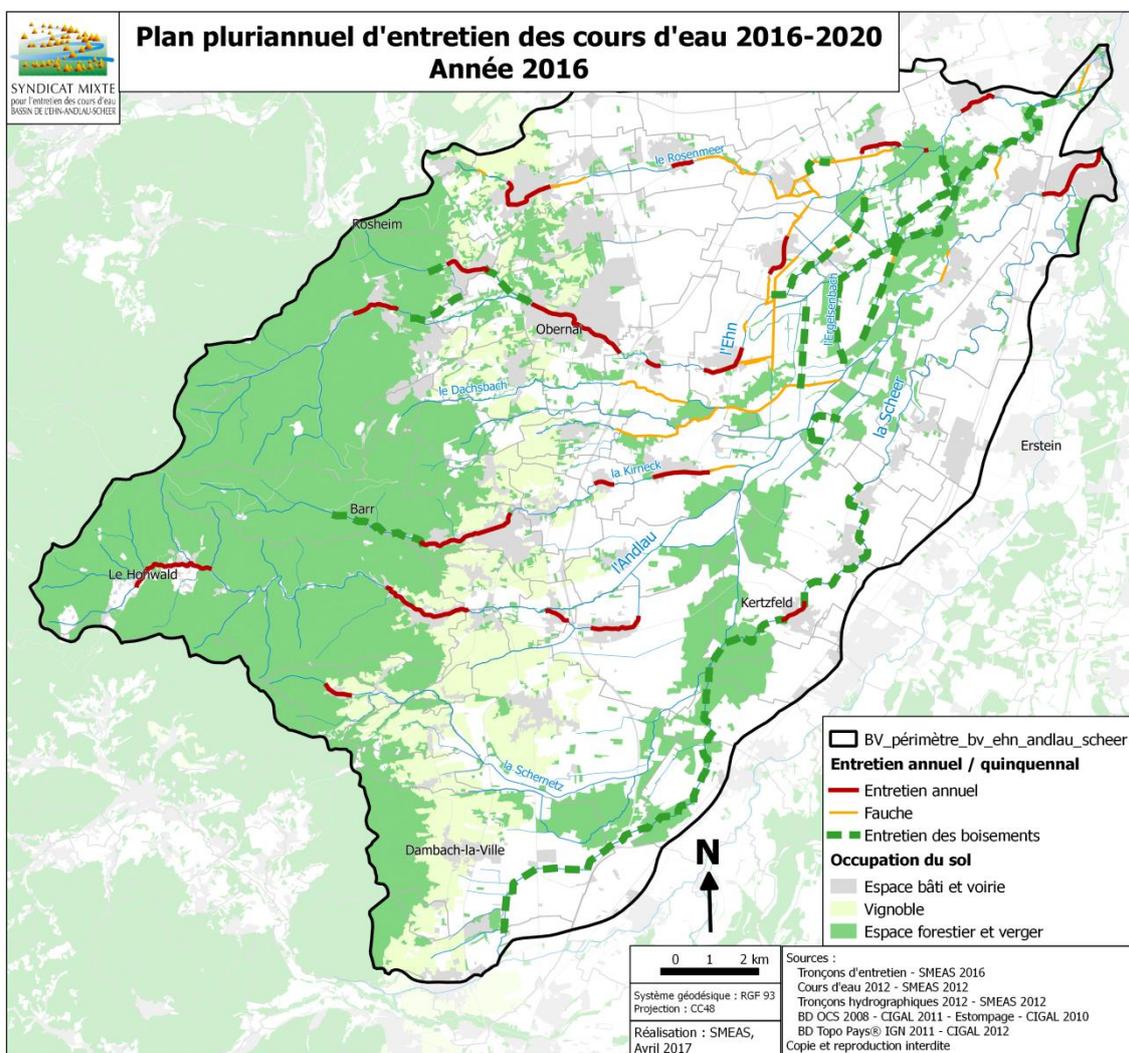
Le plan pluriannuel d'entretien PPE 2016-2020 a été déclaré d'intérêt général, par arrêté préfectoral du 10 août 2016. Il prévoit des chantiers dits « annuels », en contexte urbain, et des chantiers d'entretien quinquennal pour la gestion raisonnée des boisements et du lit d'écoulement.

Ainsi, pour cette première années, les chantiers d'entretien quinquennal ont été menés sur les cours de :

- L'Ergelsenbach et ses affluents comme l'Alterlanggraben, le Koenigsgraben et le Nouvel Ergelsenbach ;
- Le Langgraben sur le ban de Meistratzheim et le Hanfgraben sur le ban d'Uttenheim ;
- Le Ruthengraben et l'Altenbach à Innenheim et Blaesheim
- La Scheer depuis Dambach-la-Ville jusqu'à Westhouse ;
- La Kirneck en amont de la Ville de Barr ;
- Le Canal de l'Ehn et le Muehlbach sur les bans de Boersch et Obernai.

De plus, des actions d'entretien et de surveillance sont conduites annuellement dans les traversées d'agglomérations (enlèvement d'embâcles et de déchets, recépage des arbres et fauche ponctuelle).

Les linéaires de berges fauchées mécaniquement ont été réduits cette année, en se focalisant sur les secteurs à enjeu hydraulique (fossés et canaux de délestage des crues, roselières, ...).



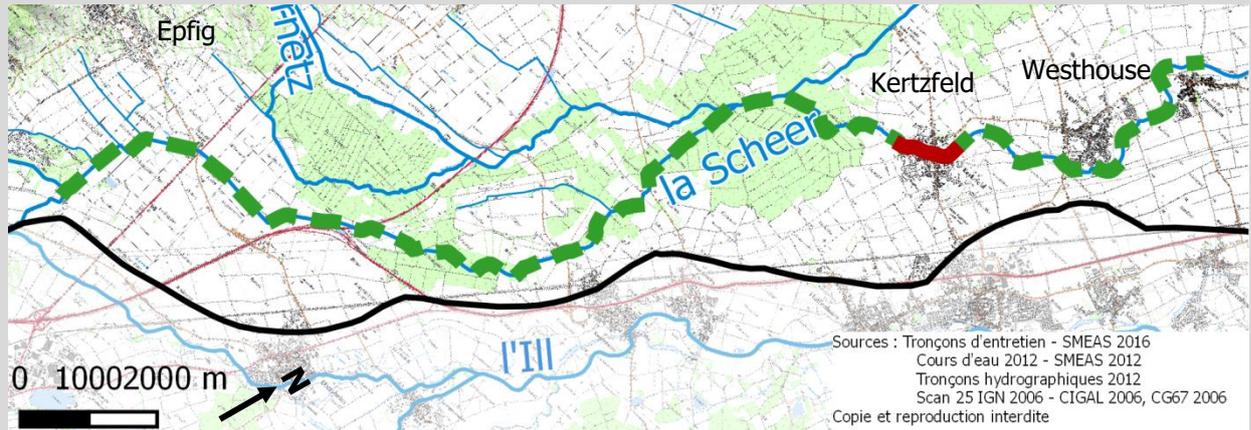
Le PPE en quelques chiffres

- 53 % des dépenses correspondent à des travaux mis en œuvre en régie,
- 50 % des actions sont consacrées à la gestion sélective de la végétation de berges
- 30 % des moyens financiers ont été affectés à la gestion des embâcles.

Entretien de la Scheer

Linéaire : 20 700 m

Réalisation : janvier à avril



Entretien quinquennal des boisements de berge :

- Gestion sélective du boisement dans les zones agricoles : recépage des saules et arbustes, plantation d'aulnes
- Réouverture des annexes hydrauliques : bras morts, fossés annexes, ...
- Gestion raisonnée des bois morts dans le secteur forestier de Kogenheim, Huttenheim et Kertzfeld
- Ramassage des déchets et fauche des vannes Scheer-Scheer Neuve

Entretien de la Kirneck

Linéaire : 3 100 m

Réalisation : septembre à novembre



Entretien quinquennal des boisements de berge :

- Surveillance des ouvrages de franchissement et dégagement des seuils et autres obstacles à l'écoulement
- Recépage ponctuel des arbres en bord de voirie et fauche des banquettes en traversée d'agglomération
- Maintien des bois mort dans le lit et ramassage des déchets
- Réfection du piège à embâcles et installation d'un peigne (Travaux soumis à déclaration N°67-2016-00102)



Peigne en pied de berge en contrebas du chemin



Mise en service du piège à embâcle

Entretien de l'Ergelsenbach et ses diffluents

Linéaire : 18 100 m

Réalisation : mars, octobre et novembre



Entretien quinquennal des boisements de berge :

- Gestion sélective du boisement à proximité des ouvrages de franchissement
- Maintien des embâcles dans les zones agricoles et forestières, regarnissage des épis de diversification



Gestion sélective des boisements

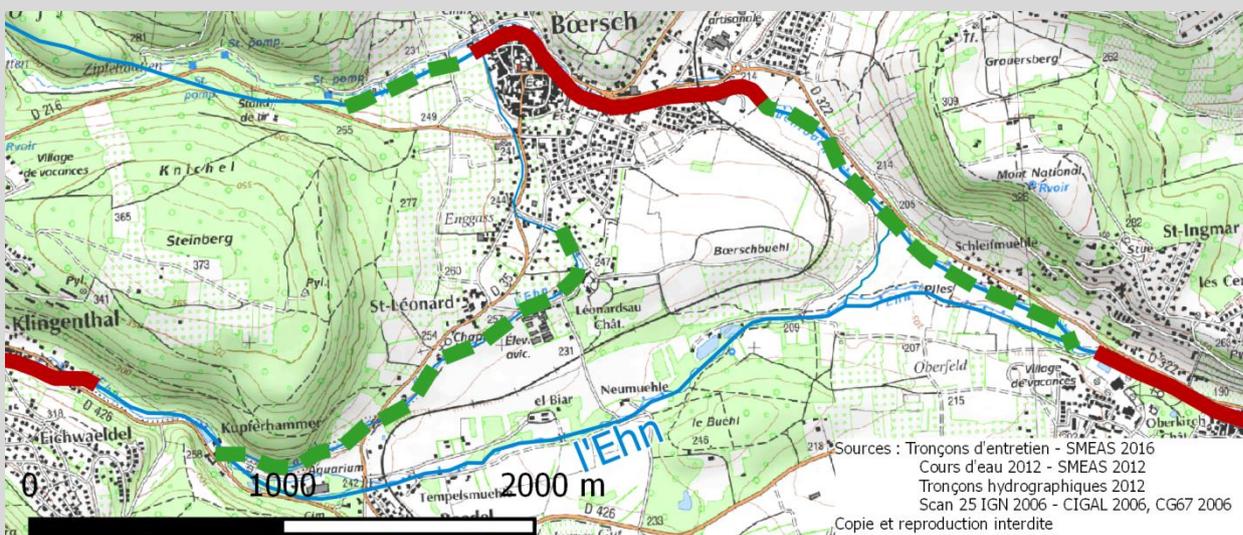


Ouverture de la ripisylve près des ouvrages

Entretien du canal de Boersch et Muehlbach

Linéaire : 2 800 m

Réalisation : août et novembre



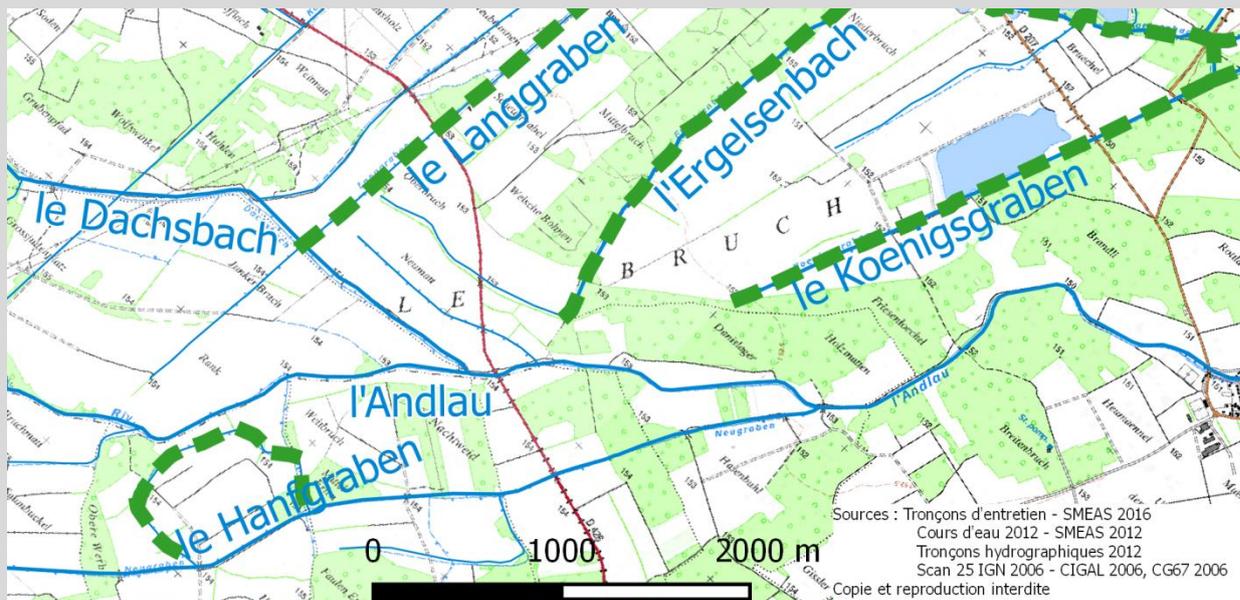
Entretien quinquennal des boisements de berge :

- Recépage sélectif des aulnes et saules, abattage des arbres encroués et broyage des branchages
- Fauche des berges du Canal de l'Ehn, suite aux opérations de restauration

Entretien de fossés dans le Bruch de l'Andlau

Linéaire : 9 900 m

Réalisation : mars, septembre à décembre



Entretien quinquennal des boisements de berge :

- Gestion sélective du boisement dans les zones agricoles : recépage des saules, création de trouées, ...
- Réouverture des annexes hydrauliques : bras morts, fossés et mares annexes, ...



Création de trouées dans les boisements linéaires



Réouverture de fossé et gestion sélective du boisement

Entretien dans les traversées d'agglomération

Linéaire : 29 310 m

Réalisation : mai à septembre et novembre

Entretien du boisement :

- à Andlau, Barr, Geispolsheim, Kertzfeld et Obernai à la suite d'orages et de crues.

Entretien des berges (fauche, recépage ponctuel, ...) :

- à Barr, Bourgheim, Innenheim, Stotzheim, Hindisheim, Geispolsheim, Griesheim-près-Molsheim, Niedernai, Krautergersheim, Meistratzheim, Stotzheim et Valff à la suite d'opérations de restauration



Recépage d'aulnes sur la Kirneck à Barr

Gestion des embâcles

Réalisation : toute l'année

Conservation des embâcles dans les zones faiblement diversifiées en habitats aquatiques

Tournée de surveillance des ouvrages après les épisodes pluvieux d'importance,

Dégagement des pièges à embâcles de Barr, Nothalten, d'Obernai et de Reichsfeld, **et des vannages, buses et piles de pont.**

Le recours à un engin de débardage est indispensable selon le volume des matériaux accumulés.



Dégagement d'embâcles droit d'ouvrages



Conservation dans les zones faiblement diversifiées

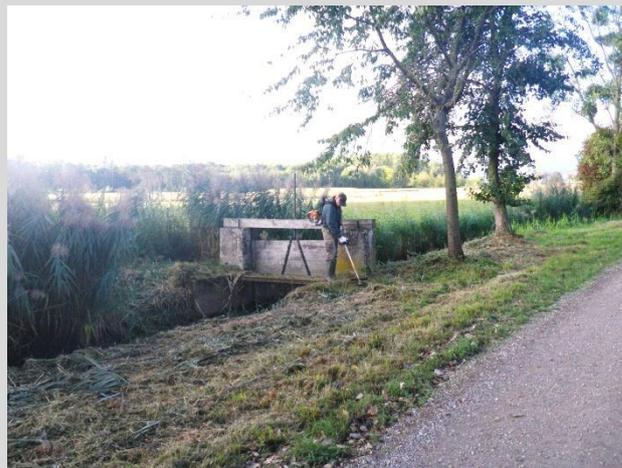
Fauchage mécanique et manuel

Réalisation : mai et juin, septembre et octobre

Linéaire avec faucheuses à bras articulé sur :

- Le Dachsbach à Niedernai, la Kirneck, le Flussgraben et le Riedgraben à Valff,
- L'Ehn à Krautergersheim, Meistratzheim et Blaesheim et son canal à Krautergersheim et Bischoffsheim,
- Les fossés du Koenigsgraben à Hindisheim et à Meistratzheim,
- Le Rosenmeer à Rosheim et Innenheim,
- Le Ruthengraben à Innenheim et l'Altenbach à Blaesheim, soit, au total, un linéaire de 25 km.

Fauche manuelle pour le dégagement des ouvrages et des plantations : sur la Kirneck à Valff, sur l'Ehn à Krautergersheim et Meistratzheim et le Rosenmeer à Innenheim



Fauche des ouvrages et des roselières

Divers

Réalisation : avril, septembre et novembre

5 actions de **formation continue** du personnel technique : initiation au traitement de texte et tableur, recyclage sauveteur au travail et bucheronnage, découverte des marchés publics, restauration des cours d'eau

2 campagnes de **piégeage des ragondins** : à Epfig et Limersheim

L'ANNÉE 2016 EN PHOTOS



Janvier : Suivi des conditions d'écoulement des cours d'eau et planification des interventions de gestion d'embâcles



Février : Plantation de 1 500 arbres sur les bords de l'Andlau à Hindisheim sous maîtrise d'ouvrage de la CC du Pays d'Erstein



Mars : Recépage de saule sur les bords de la Scheer à Uttenheim



Avril : Visite printanière (hautes eaux) de la restauration de l'Andlau à Bolsenheim avec l'ONEMA et la DDT



Mai : Pêche de suivi post-restauration de l'Ehn à Meistratzheim : doublement de la diversité et de la biomasse (retour de la truite)



Juin : Visite de la restauration de l'Andlau à Bolsenheim et participation des élus à la plantation d'hélophytes



Juillet : Visite des renaturations de la Leysse à Chambéry avec l'Association Rivières Rhône Alpes Auvergne



Août : Pêche de suivi sur l'Andlau dans le cadre du Réseau d'Intérêt Départemental du Bas-Rhin (résultats à la hausse)



Septembre : Installation d'îlots-blocs dans le Muehlbach à Stotzheim, sous maîtrise d'ouvrage de la CC du Pays de Barr



Octobre : Inauguration des nouveaux visuels du parcours pédagogique de l'Ehn à Obernai



Novembre : Suivi des opérations de diversification des écoulements de la Scheer à Limersheim



Décembre : Chantier d'entretien régulier des fossés dans le Bruch de l'Andlau

OBERNAI

Conférence sur l'eau



Les étudiants en BTSa Gestion et maîtrise de l'eau du lycée agricole proposent d'assister à une conférence sur l'usage de l'eau en agriculture au Mali et au Cambodge. L'événement est réalisé en collaboration avec l'Association française et développement international 68.

► Rendez-vous ce mercredi 19 octobre à 11 h à l'amphithéâtre du lycée agricole d'Obernai. Entrée gratuite.

L'AGENDA

OBERNAI

Projection-débat

► **MERCREDI 19 OCTOBRE.** *École en vie*, documentaire de Mathilde Syre, à 20 h au cinéma Adalric, en présence de la réalisatrice et d'office central de la coopération à l'école 67 (ad67@occe.coop). Le documentaire aborde les pédagogies actives à l'école publique (type Frelnet, Montessori). Des ciné-débats seront organisés dans certaines salles du réseau, à l'occasion des 50 ans de la mort de Pierre Frelnet. Durée : 1 h 20.

Stage de foot

► **DU LUNDI 24 AU VENDREDI 28 OCTOBRE.** Organisé par le FCSR Obernai durant les vacances de la Toussaint, de 9 h à 12 h, au stade. Ouvert aux jeunes de 5 à 12 ans. Au programme : perfectionnement technique et ateliers spécifiques, avec passages de grades, diplômes et récompenses pour tous. 50 € pour les licenciés (60 € pour les stagiaires extérieurs). Places limitées. Renseignements au club-house ou geofrey.h@outlook.fr

OBERNAI Environnement

Tout savoir sur l'Ehn

Très prisé des promeneurs et des coureurs, le sentier pédagogique de l'Ehn est une mine d'information sur le cycle de l'eau, la faune et la flore locales. Les 12 panneaux qui le jalonnent viennent d'être refaits, avec l'aide des étudiants du lycée agricole.

La plupart des marcheurs ou des coureurs qui empruntent le sentier pédagogique de l'Ehn passent à côté d'eux sans y prêter attention, plongés dans leurs pensées ou trop occupés à surveiller leur allure. Pourtant, les douze panneaux qui jalonnent le sentier pédagogique de l'Ehn regorgent d'informations sur le cycle de l'eau, l'aménagement de la rivière, les conséquences de la pollution, les oiseaux ou les essences d'arbres que l'on peut observer en chemin. Il y a quelques jours, les anciens panneaux ont laissé place à d'autres, plus modernes, plus ludiques, et surtout actualisés, les données concernant l'eau ayant évolué depuis la création du sentier, en 2005. Une réfection réalisée par le Sivom du Bassin de l'Ehn, la Ville et des étudiants en BTS Gestion et maîtrise de l'eau (Gémeau) du lycée agricole, qui ont travaillé sur les contenus.

Une bergeronnette des ruisseaux, témoin d'une bonne qualité de l'eau

Les principaux acteurs se sont retrouvés vendredi sur le sentier pour une visite commentée par Jean-François Staerck, technicien rivière du syndicat mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin Ehn-Andlau-Scheer.

TROIS PARCOURS QUI S'ENTRECROISENT

Le sentier pédagogique, qui forme une boucle de 2,4 km, suit une partie du tracé du parcours de santé, qui s'étend sur 4,4 km. Les chemins piétons croisent aussi un parcours VTT et un parcours équestre. « Parfois, il y a quelques télescopes, mais ça se passe plutôt bien entre les différents usagers », aux dires du maître Bernard Ftscher.



Des nouveaux panneaux du sentier pédagogique de l'Ehn ont été inaugurés vendredi par des étudiants du lycée agricole. PHOTO DNA

« Nous sommes sur un sentier grand public, l'idée n'est pas de donner des termes trop techniques, mais d'apporter les connaissances de base », explique-t-il. Ainsi, l'on (re) découvre que l'Ehn prend sa source à la Soutte, à plus de 900 mètres d'altitude, dans une tourbière, dans la forêt d'Ottrott, et finit sa course à Geispolsheim, où elle se jette dans l'Ill, au terme de 36 km. C'est en traversant Obernai que la rivière entre dans la plaine. En amont, l'on peut y observer la truite fario ou encore le chabot, un petit poisson qui se cache au milieu des pierres. En aval, explique le technicien, « l'eau est plus chargée en éléments minéraux, mais elle est naturellement épurée ». L'environnement immédiat de la rivière est aussi décortiqué : les ar-

bres, d'abord, indispensables pour filtrer l'excédent de produits chimiques. L'un des panneaux nous apprend par exemple que l'aune glutineuse est l'espèce qui peut croître le plus près de l'eau, ou encore à quel point le chêne sessile est précieux pour le haut des berges. Pour observer la faune le long de l'Ehn, il faut faire preuve d'un peu de patience. Les plus chanceux pourraient reconnaître un cincle plongeur, une bergeronnette des ruisseaux — dont la présence est bon signe : elle est témoin d'une bonne qualité des cours d'eau —, un martin-pêcheur, un héron cendré ou encore une poule d'eau, même si cette dernière est très peureuse. Le dernier panneau du sentier est nouveau. Il introduit une thématique dans l'air du temps : la continui-

té écologique. « Elle est indispensable pour permettre la libre circulation des organismes vivants entre leurs zones de reproduction, d'alimentation et d'abri », explique Jean-François Staerck. Les ouvrages construits le long de l'Ehn peuvent être un frein à cette continuité. Ils permettaient à l'époque de dériver l'eau pour les nombreux moulins de Boersch et d'Obernai. Ils n'ont, pour la plupart, plus d'utilité aujourd'hui et ont été transformés. Laisant l'Ehn se frayer un chemin, naturellement, vers sa destination. ■

FANNY HOLVECK

► En parallèle à la réfection des panneaux, la Ville a créé une nouvelle page sur le sentier pédagogique, qui sera alimentée régulièrement. www.obernai.fr/sentierdelehn

Article DNA du 16 octobre 2016

Renaturer les cours d'eau

La communauté de communes du pays d'Erstein (CCPE), assistée par le Syndicat mixte Ehn-Andlau-Scheer, poursuit son programme pluriannuel de renaturation des rivières. Cette année, le chantier concerne essentiellement la Scheer. Montant de cette phase de travaux : 340 000 €. Les objectifs ? Diversifier l'écoulement des eaux et restaurer la biodiversité locale.

Au sud de Limersheim, non loin de l'école, la Scheer s'écoule à nouveau. Mais dans un lit revu et corrigé ! Finie en effet la rectitude de la chenalisation réalisée dans les années 70. « Le cours d'eau a retrouvé toute sa sinuosité », confie Antoine Rudloff, vice-président de la Communauté de communes du pays d'Erstein (CCPE) et maire de Hipsheim.

La Scheer entre épis, frayère et banquettes en terre

Le fond de la rivière a également recouvert ses principaux attributs : « Du sable, des algues et du bois », énumère Jean-François Staerck, technicien rivière auprès du Syndicat mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer. Il assiste l'intercommunalité dans le cadre du programme 2015-2018 de restauration et renaturation de



À Limersheim, la Scheer a été dotée récemment de 40 épis dans le cadre du chantier de renaturation mené par la Communauté de communes du pays d'Erstein (CCPE). PHOTOS DNA

ces deux derniers cours d'eau. Après l'Andlau l'an passé, les travaux réalisés par le Parc dé-

partemental du pays d'Erstein concernent cette fois la Scheer. Les objectifs ? « Améliorer les

conditions d'écoulement et le profil de la rivière. Ici, à Limersheim, une quarantaine d'épis ont été installés sur 300 m. Une banquette en terre a été aménagée et ensauvée. En cas de crue, l'eau sera ralentie par les hautes herbes. Sous le pont, comme nous sommes assez loin des habitations, la largeur du cours d'eau a été réduite [grâce à des murs de bois, NDLR] créant ainsi des remous et protégeant de l'érosion les culées de l'ouvrage. L'impact hydraulique de ces aménagements est nul. Ils n'augmentent pas les débordements », précise

le technicien. Les berges de la Scheer vont également accueillir d'ici peu près de 1 200 arbres. Une phase à laquelle une partie des écoliers des communes concernées seront conviés.

« Le biotope de la Scheer était inférieur à la moyenne définie par les directives européennes »

Les essences choisies - chêne, aulne, saule, merisier, tilleul... - ont été sélectionnées parce que particulièrement bien adaptées aux bords de rivière et seront accompagnées d'arbustes, comme le sureau, le cornouiller ou encore le noisetier. L'avantage ? « Leurs racines stabilisent les berges. Les feuilles et les branches, lorsqu'elles tombent dans l'eau apportent habitat et nourriture à certains animaux, comme le porte-bois. » Ces petites larves, excellents bio-indicateurs de la qualité de l'eau, sont particulièrement appréciées des truites.

Faune et flore aquatiques constituent l'autre enjeu de ce vaste programme de renaturation. « Des analyses biologiques et

physico-chimiques réalisées par l'État ont révélé que le biotope de la Scheer était inférieur à la moyenne définie par les directives européennes, explique Jean-François Staerck, et ce, même si certaines espèces rares et protégées au niveau mondial, européen et français, à l'instar de la moule mulette, habitent ce cours d'eau. Les travaux ont dû être adaptés pour ne pas détruire leur zone de peuplement. »

En 2017, l'Andlau retrouvera l'un de ses méandres d'origine

Une frayère a aussi vu le jour, toujours au bord de la Scheer, mais à Hipsheim cette fois. « Il s'agit en fait d'un lit parallèle à celui de la rivière, au sein duquel les poissons peuvent venir se reproduire lors des hautes eaux. L'espèce-cible ici n'est autre que le brochet. » En attendant le retour du prédateur au musée pointu, le hallet des ouvriers et engins de chantier se poursuit à Limersheim. Prochains villages étapes : à nouveau Hipsheim, suivi d'Ichtratzheim en décembre. À noter que des travaux ont aussi eu lieu en août à Schaeffersheim. Au programme en 2017 ? Un chantier de taille, localisé à Hindisheim. « Nous allons redonner à l'Andlau son méandre d'origine, confie Antoine Rudloff. Une première sur notre territoire. » L'idée, en plus de la restauration du biotope : ralentir la dynamique des crues et améliorer la retenue d'eau en aval.

En ligne de mire également, le barrage doté de vannes à crémaillères et rehaussé d'un pont. Il alimente encore l'étang hindisheimois. Une étude, à laquelle les associations participent, est en cours. Elle devra déterminer le meilleur moyen de restaurer la continuité écologique sur ce tronçon de l'Andlau. Premier coup de pioche prévu en 2018. Dernière étape clef pour la Scheer : la transformation, d'ici peu, de « la chute d'eau » d'Ichtratzheim en une double chute, histoire de faciliter le passage des poissons et des cygnes. ■

VALÉRIE WACKENHEIM

LIMERSHEIM Environnement

Attentifs et appliqués



En plantant des arbustes, les écoliers recréent ainsi « un habitat pour la faune et la flore ». PHOTO DNA - NA

VINGT-TROIS ÉLÈVES de CM1/CM2 de l'école primaire de Limersheim ont participé, mardi, à la plantation d'arbres dans le cadre de l'opération « Renaturation du cours d'eau de la Scheer ».

« C'est une mise en pratique de ce que nous avons étudié. Cela permet aux enfants d'apprendre ce qu'est l'écosystème », a indiqué la professeure Mélanie Bourg. L'opération était organisée par la communauté de communes du Pays d'Erstein. Sur place, Johan Wendling et Mathieu Weishaupt ont aidé les enfants à planter une centaine d'arbres. Au printemps prochain, place sera faite à la plantation de plantes aquatiques. ■

LE CHIFFRE

1,1 M€

Comme le coût total du programme 2015-2018 du chantier de renaturation de l'Andlau et de la Scheer mené par la Communauté de communes du pays d'Erstein (CCPE). Il est financé à 80 % par l'Agence de l'eau. Le reste étant à la charge de la CCPE



À gauche, Antoine Rudloff, vice-président de la CCPE et maire de Hipsheim, et Jean-François Staerck, technicien rivière auprès du Syndicat mixte pour l'entretien des cours d'eau Ehn-Andlau-Scheer, devant la frayère hipsheimoise installée le long de la Scheer.

Article DNA du 3 novembre 2016

&

Article DNA du 15 décembre 2016
